



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie BILAN 2024

BILAN 2024

SOMMAIRE :

LE RESEAU 2024 :	1
LE BILAN CLIMATIQUE 2024 :	3
LE BILAN DETAILLE PAR CULTURE :	4
CAROTTE – CELERI (rave et branche) :	4
CHOU – NAVET :	9
SALADES : laitues diverses et chicorées	14
POIREAU :	19
OIGNON :	22
METHODES ALTERNATIVES : DES PRODUITS DE BIOCONTROLE EXISTENT	25
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	25



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

LE RESEAU 2024 :



Les partenaires :

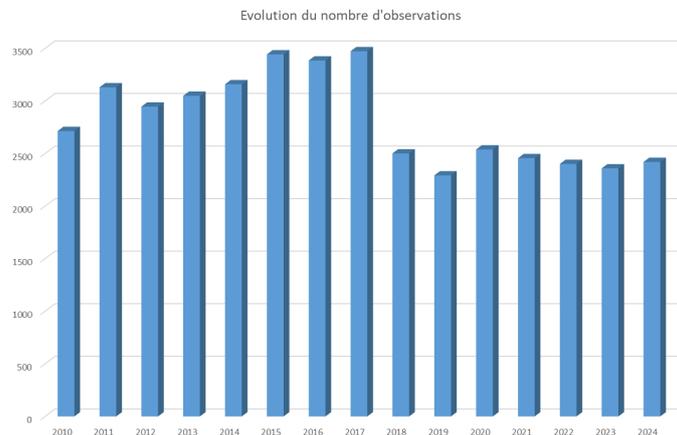
En 2024, 9 structures ont participé au réseau de piégeage et d'observations (intégralité du protocole) avec 13 observateurs.

Structure	Participation au réseau
Agrial	2 observateurs
Association BIOPOUSSES	1 observateur piégeage uniquement
Chambre Régionale d'Agriculture secteur 14	1 observateur
Chambre Régionale d'Agriculture secteur 76 - 27	2 observateurs
EARL de la Mercerie	1 observateur
FREDON Normandie	3 observateurs
LUNOR	1 observateur
SILEBAN	1 observateur
Producteur AB	1 observateur piégeage uniquement

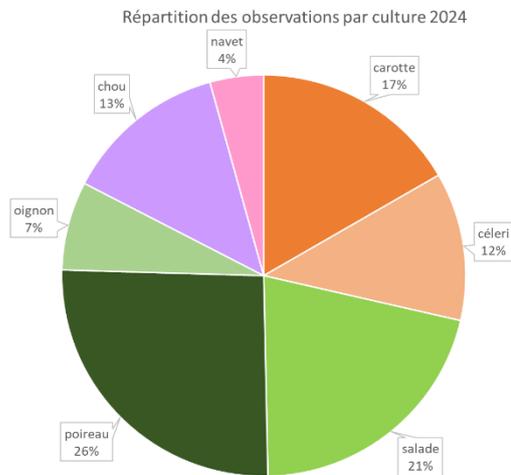


Les observations :

Durant l'année 2024, 2420 observations ont été effectuées par les partenaires du réseau et 38 piégeages. Depuis 2018, la moyenne du nombre d'observations est de 2424 observations par an.



Comme depuis plusieurs années, les principales cultures observées sont les ombellifères (carottes et céleris), les poireaux et les salades.



Pour rappel, 1 observation=1 parcelle observée à une date donnée



Le réseau de parcelles :

Les observations ont été réalisées sur des parcelles fixes et des parcelles itinérantes en suivant les protocoles nationaux auxquelles s'ajoutent des parcelles avec uniquement des relevés de pièges. La localisation et le nombre de parcelles sont présentés par culture au début de chaque paragraphe.



Le Bulletin de Santé du Végétal :

Entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, il a été édité 33 BSV et 1 BSV Bilan 2023.

Avant sa publication, chaque bulletin est envoyé à un comité de relecture composé du SRAL Normandie, de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, de la coopérative Agrial, du SILEBAN et une relecture interne au sein de FREDON Normandie.

Ces BSV sont accessibles sur le site internet institutionnel de la DRAAF Normandie, le site de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et le site de FREDON Normandie.

Ils sont également transmis par mail gratuitement sur abonnement auprès de l'animatrice de la filière.

En 2024, ces bulletins ont été envoyés par l'animatrice filière à 203 abonnés.

LE BILAN CLIMATIQUE 2024 :

Globalement, une année marquée par des excès d'humidité, peu de chaleur et un manque d'ensoleillement.

Printemps :

Avril : le temps pluvieux est doux en début de mois puis plus frais à la fin. Des gelées matinales sont enregistrées en Normandie autour du 22 et 23 avril.

Mai : mois très pluvieux, les températures restent douces. Orage de grêle dans l'Eure le 12 mai. La Normandie a connu un excès de précipitations pluvieuses de 60% en mai.

Ces conditions maussades ont entraîné des retards dans les mises en culture et des retards de développement.

Eté :

Juin : les températures sont inférieures aux normales. Le mois a été relativement sec.

Juillet-Août : les températures sont dans les moyennes mais le ressenti est d'une relative fraîcheur. Les précipitations sont dans les normales.

Il n'est pas enregistré de fortes chaleurs, seulement deux pics de chaleur ponctuels en juin et mi-août.

Automne :

Un automne gris, pluvieux et plus chaud que la normale. Un épisode de neige a été enregistré le 21 novembre.

Le mois de novembre apporte un peu de répit avec des précipitations inférieures aux normales sauf dans la Manche où elles les dépassent de 5 %. Les températures sont supérieures aux normales de saison.

A cause des précipitations cumulées depuis le printemps certaines parcelles de carottes pourrissent et ne pourront pas être récoltées.

Hiver :

Décembre a été un mois avec peu d'ensoleillement et des températures douces.

Janvier : après un passage froid, retour des pluies.

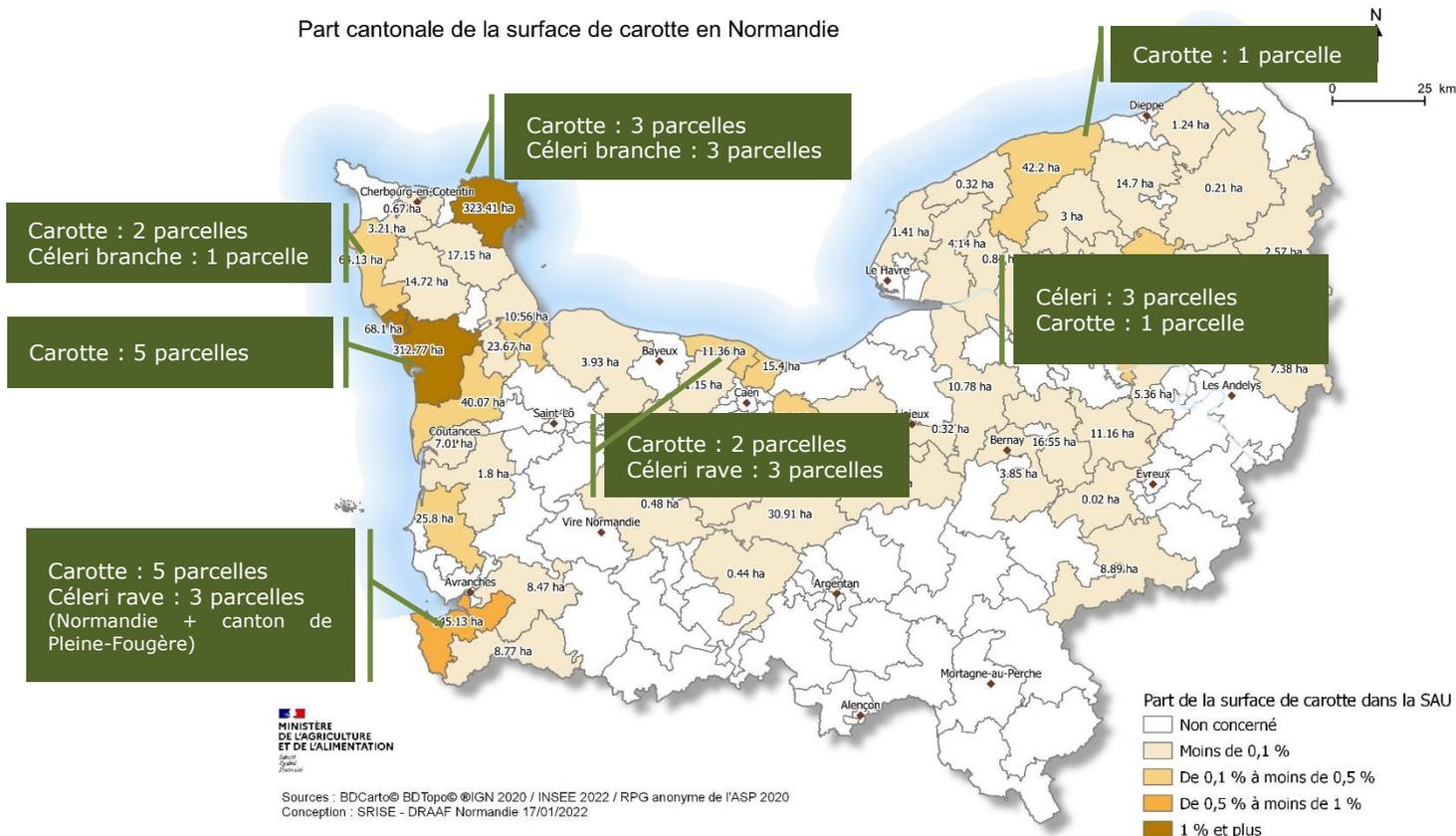
Sources : <https://meteofrance.fr> ; <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr> ; <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/>

LE BILAN DETAILLE PAR CULTURE :

CAROTTE – CELERI (rave et branche) :

RESEAU 2024 : nombre moyen de parcelles observées par BSV :

Part cantonale de la surface de carotte en Normandie



SYNTHESE :

		Bio-agresseurs	La fréquence des parcelles touchées	L'intensité de l'attaque sur les parcelles avec présence	Qualification/Gravité de la pression 2024	L'évolution vis-à-vis de 2023
Ravageurs	Toutes cultures	Mouche de la carotte	1	2	Faible	=
		Pucerons du feuillage	1	1	Faible	=
	Céleri	Mouche du céleri	2	1	Faible en c. rave et moyenne en c. branche	=
Maladies	Carotte	Alternaria	2	2	Moyenne	+
		Sclérotinia	0	0	Nulle	=
		Oïdium	1	0	Faible	=
	Céleri	Septoriose	2	1 à 2	Moyenne	=
		Sclérotinia	1	0	Faible	=

La **fréquence** des parcelles touchées : 0 = absent, 1 = rare, 2 = régulier ou 3 = généralisé.

L'**intensité** de l'attaque sur les parcelles avec présence : 0 : insignifiant, 1 : faible de l'ordre du % sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.

La **qualification/gravité** de la pression, tient compte d'une appréciation qualitative de l'incidence finale du bioagresseur sur la culture.

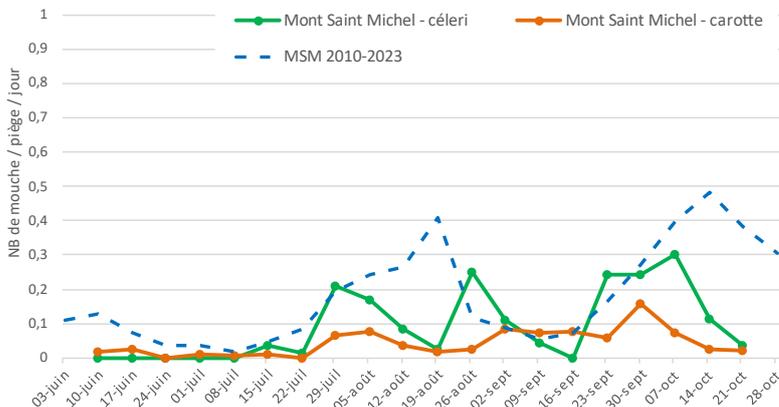
RAVAGEURS :

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Pour cette mouche, les suivis sont réalisés dans des parcelles de carotte et de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2024



Mont Saint Michel :

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables au 1^{er} vol des mouches.

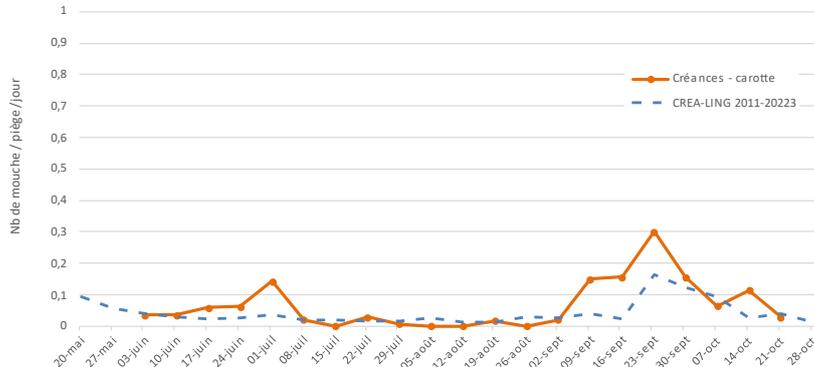
En culture de carottes, les captures ont été étalées sans véritable pic de vol.

Les périodes d'activité de cette mouche se distinguent plus nettement dans les cultures de céleris :

- Un pic fin juillet,
- Un second fin aout,
- Puis fin septembre à mi-octobre.

Quasiment aucune capture sur le premier vol puis le deuxième et troisième vol s'enchainent.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2024



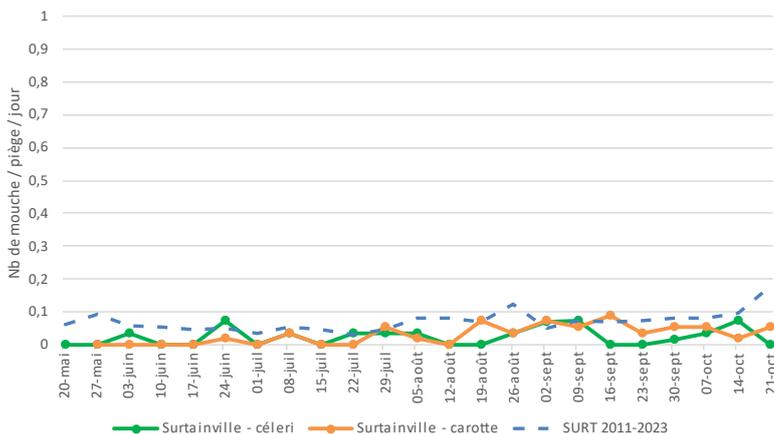
Créances :

Un premier pic de capture a été enregistré fin-juin début juillet.

Puis comme les années précédentes, les captures ont été nulles pendant la période estivale liée au second vol.

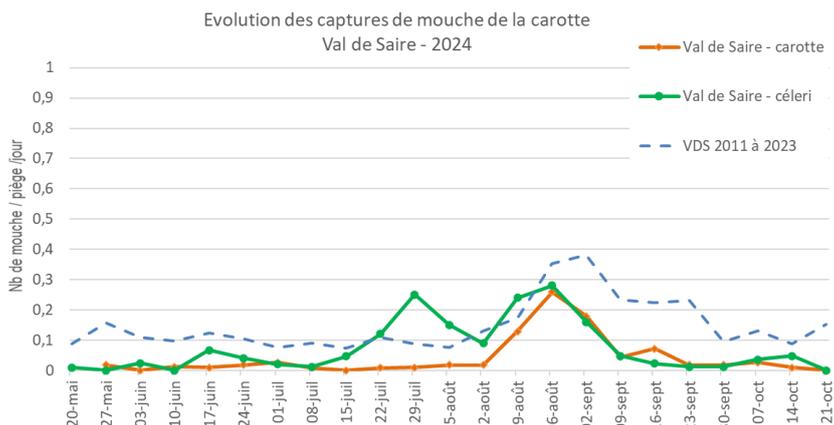
Elles reprennent pour le troisième vol début septembre pour s'étaler jusqu'à mi-octobre.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2024



Surtainville :

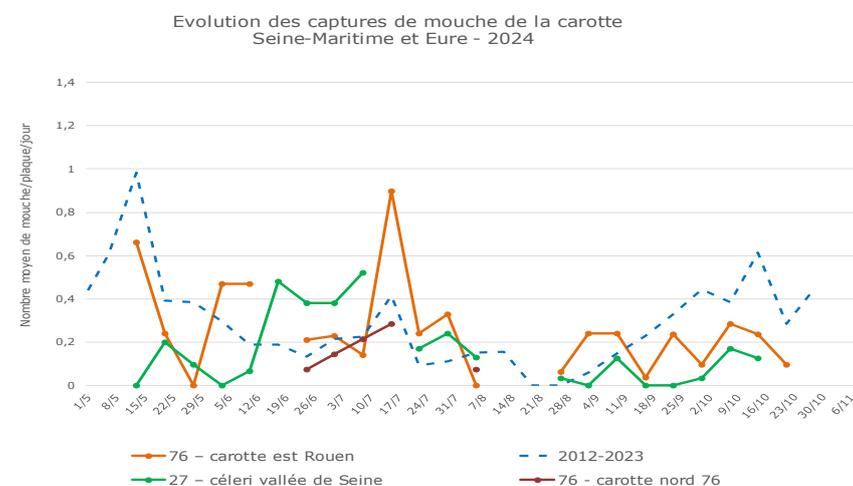
Sur ce secteur, les captures sont étalées. Une période de vol se distingue de mi-aout à mi-septembre.



Val de Saire :

Contrairement aux années précédentes, le second vol a été très marqué dans les parcelles de céleri.

Le troisième vol s'est étalé de fin août à début octobre.



Ex-Haute-Normandie

Des captures sont enregistrées lors des trois vols.

Globalement, quel que soit le secteur, peu à pas de dégâts dans les parcelles du réseau.

Acarien :

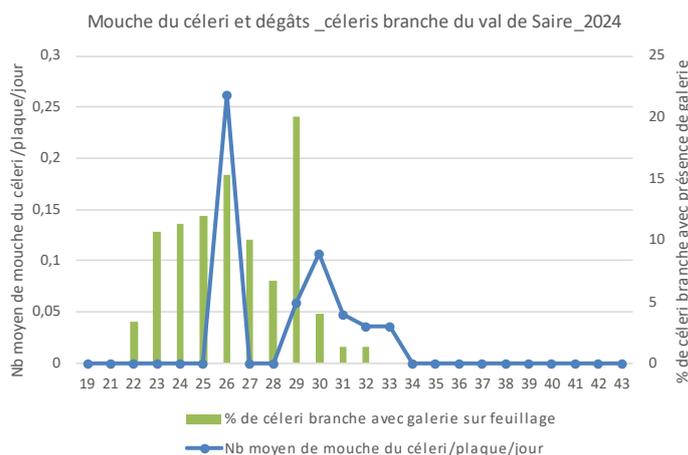
Aucun signalement dans les parcelles de céleri du réseau.

Pucerons dont puceron de la carotte :

La présence de pucerons, a été observée essentiellement courant juin. Quelle que soit la culture, globalement, la pression est restée faible.

Mouche du céleri :

Des captures de mouches du céleri ont été enregistrées essentiellement dans les parcelles de céleris branche situées dans le nord Cotentin.



Des galeries ont été observées dans le feuillage des céleris branche à partir de début juin jusqu'à fin juillet. En 2024, il n'a pas été observé de vol durant le mois de septembre.

Pas de dégâts sur céleri rave. La pression est restée présente sur céleris branche dans le nord Cotentin.

Limace :

Aucun signalement d'attaque dans les parcelles de carotte du réseau.

Noctuelles terricoles :

Aucun signalement d'attaque dans les parcelles de carotte du réseau.

Noctuelle gamma :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles de carotte du réseau.

Taupin :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de carotte du réseau.

MALADIES :

Alternaria :

Les premiers symptômes de cette maladie ont été observés à la mi-juin soit un mois plus tôt qu'en 2023. La présence dans tous les bassins de la Manche s'est accentuée à partir du mois de septembre jusqu'à la fin octobre. Des différences de sensibilité variétale sont observées.

Mildiou du céleri :

Aucun signalement dans les parcelles de céleri du réseau.

Oïdium :

Présence faible observée à partir du mois de septembre dans deux parcelles du réseau. Les fréquentes averses n'ont pas été favorables à son développement.

Sclérotiniose :

Comme en 2023, il n'a pas été noté de Sclérotiniose dans les parcelles de carotte et de céleri branche du réseau. Sa présence a été observée ponctuellement dans une à deux parcelles de céleris raves durant le mois de septembre.

Septoriose :

C'est à Surtainville que les premiers symptômes ont été notés début juillet. Cette maladie s'est développée à partir de septembre dans plusieurs parcelles et s'est amplifiée courant octobre. Début octobre la maladie était présente dans la majorité des parcelles de céleri-rave mais dans aucune de céleri-branche.



Foyer de septoriose

Rhizoctone :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Maladies racinaires de la carotte : maladie de la bague, maladie de la tache, rhizoctone violet

Les cumuls exceptionnels de pluie enregistrés en 2024 causent des pourritures, des taches d'eau dans de nombreuses parcelles du réseau. Certaines parcelles de carottes ne pourront pas être récoltées.

Maladies racinaires du céleri : *Aphanomyces*, *Fusarium*, *Pythium sp.*

Présence très ponctuelle dans une parcelle du Calvados fin juillet puis début octobre.

Nématodes dont nématodes à kyste de la carotte :

La présence de nématodes à kystes est historique dans les zones de carottes de la Manche. Aucun signalement de présence de nématodes dans les parcelles de céleris du réseau.

Bactériose :

Pas de signalements en 2024 dans les parcelles du réseau.

Viroses diverses :

Aucun signalement dans les parcelles de carotte du réseau.

AUXILIAIRES : coccinelles, syrphes

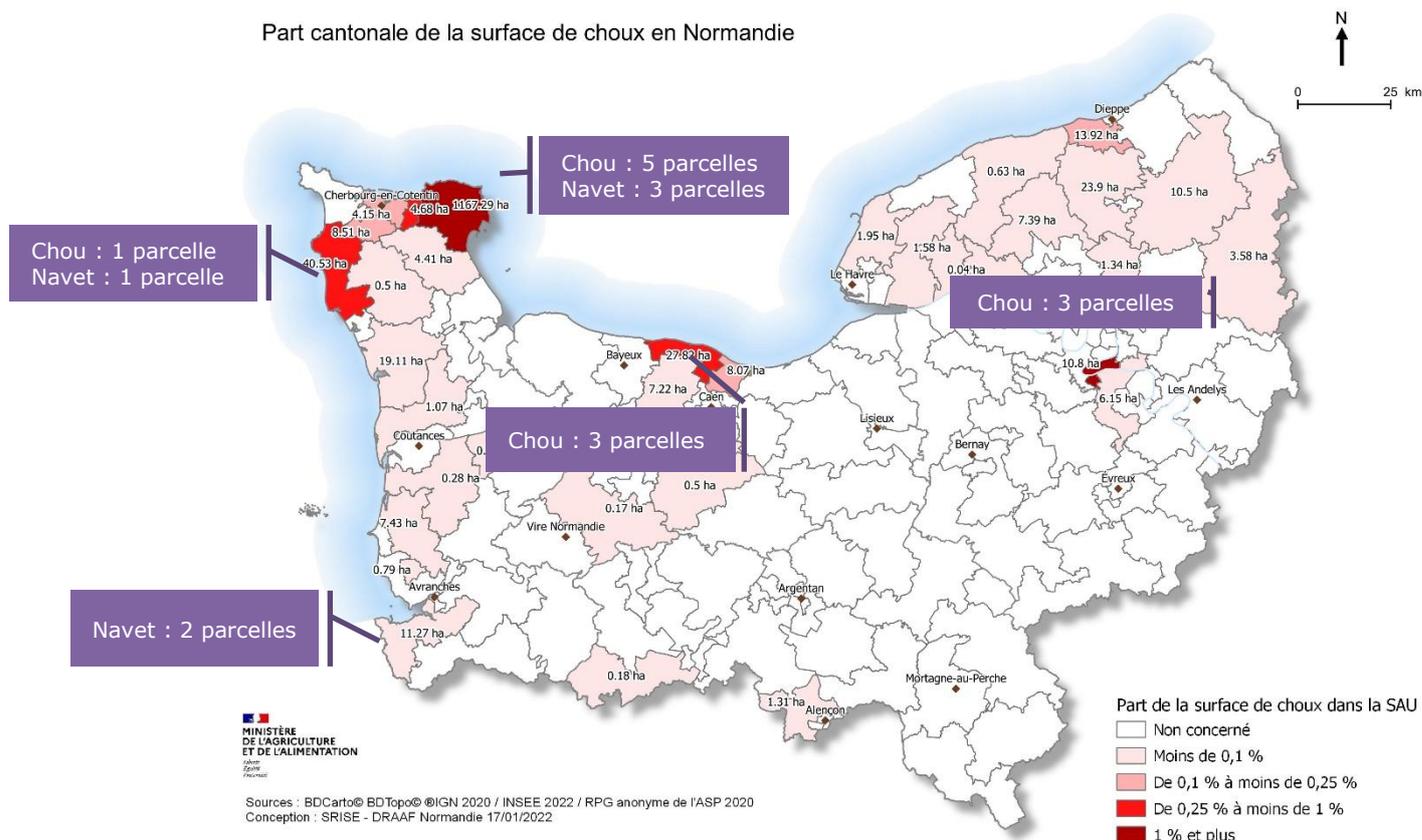
Evolution de la présence des auxiliaires en fonction des semaines d'observation.

	18	19	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
Coccinelle adulte																			
Coccinelle larve																			
Chrysope larve																			
Syrphe larve																			
Pucerons parasités																			

CHOU – NAVET :

RESEAU 2024 : nombre moyen de parcelles observées par BSV :

Part cantonale de la surface de chou en Normandie



SYNTHESE :

	Bio-agresseurs	La fréquence des parcelles touchées	L' intensité de l'attaque sur les parcelles avec présence	Qualification/Gravité de la pression 2024	L'évolution vis-à-vis de 2023
Ravageurs	Mouche du chou	Cabbage : 0 Navet : sans filet : 2 à 3	2 en navet sans filet	Nulle en chou et forte si pas de filet en navet	=
	Aleurodes	1 à 2 Milan	1 à 2	Faible à moyenne en Milan	=
	Altises	1	1	Cabbage : nulle Navet : faible	= à -
	Chenilles phytophages	2	1	Faible à moyenne	= à -
	Pucerons cendrés Pucerons verts	1,5	1	Faible	= à -
	Pigeon	3	3	Forte	=
Maladies	Maladies des taches noires	2	2	Moyenne à forte	+ sur l'hiver
	Rouille blanche	1	1	Faible	= à +
	Bactériose : nervation noire	2	1	Moyenne	=
	<i>Phytophthora brassicae</i>	1	1	Faible	-

La **fréquence** des parcelles touchées : 0 = absent, 1 = rare, 2 = régulier ou 3 = généralisé.

L'**intensité** de l'attaque sur les parcelles avec présence : 0 : insignifiant, 1 : faible de l'ordre du % sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.

La **qualification/gravité** de la pression, tient compte d'une appréciation qualitative de l'incidence finale du bioagresseur sur la culture.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

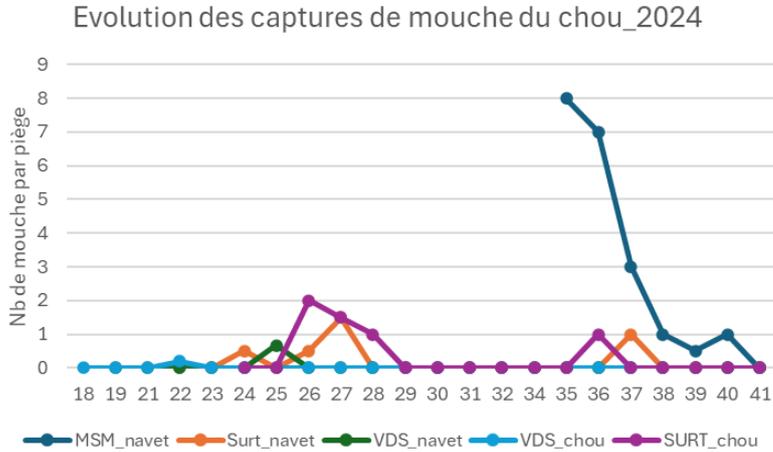
AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

RAVAGEURS :

Mouche du chou :

Les suivis des vols de la mouche du chou ont été réalisés dans le nord Cotentin dans des parcelles de chou et de navet du mois de mai au mois d'octobre.

Pour le secteur du Mont Saint Michel, le suivi sur navet se fait uniquement pour les dernières séries car les précédentes sont protégées des vols sous des filets anti-insectes.



Aucune attaque de mouche du chou n'a été observée dans les parcelles de chou du réseau.

En navet, des attaques ont été observées dans le nord Cotentin durant les semaines 29 à 31 et dans tous les secteurs durant les semaines 37 à 40.

Aleurode du chou :

Les toutes premières mouches blanches ont été observées fin mai – début juin en vallée de Seine. Dans le Calvados et en ex-Haute-Normandie, les populations ont augmenté à partir de fin août. Comme en 2023, les très fréquentes averses ont impacté le développement des populations.

Altises :

La présence d'altises a été constatée de mai à fin juillet en cultures de choux et, en navet, cette présence s'est étalée de fin mai à fin juin avec deux pics fin juillet et fin août. A partir de fin juillet en chou et fin août en navet, les populations ont diminué. Globalement, les effectifs sont restés faibles avec au maximum une moyenne de 2 altises par chou à la mi-juillet et 4 altises par plant de navet fin juillet.

Chenilles : piéride du chou, piéride de la rave, teigne des crucifères et noctuelle défoliatrice

Les conditions pluvieuses de l'année 2024 n'ont pas été favorables au vol des papillons. Les chenilles de teigne, de piérides du chou et de la rave ont été observées durant l'été jusqu'en septembre mais n'ont concerné que peu de parcelles. Des chenilles de noctuelle ont été observées plutôt sur la fin d'été en septembre.



Chenille de noctuelle et déjections au cœur d'un chou de Milan.

Cécidomyie du chou-fleur :

Aucun signalement d'attaque dans les parcelles du réseau.

Hernie des crucifères :

Aucun signalement d'attaque dans les parcelles du réseau.

Limace :

Leur présence a été observée en fond durant toute la campagne. Des pics de présence sont observés fin mai et courant octobre en chou. En culture de navet, cette présence a augmenté à partir de mi-août.



Limace sur chou (Sileban)

Nématodes des crucifères :

Aucun signalement d'attaque dans les parcelles du réseau.

Pucerons verts et pucerons cendrés :

En 2024, une augmentation des populations de pucerons cendrés a été observée de fin-juin à fin juillet puis un pic début novembre. Les pucerons verts ont été constatés de fin juin à début juillet. Globalement, la pression est restée faible cette année.

Punaise ornée :

Aucun signalement d'attaque dans les parcelles du réseau.

Tenthrède de la rave :

La présence très ponctuelle de larves de tenthrède a été constatée fin mai dans une parcelle de navet du val de Saire.

Pigeon :

Comme depuis plusieurs années, des défoliations parfois importantes ont été observées sur les plantules du réseau jusqu'au début du mois d'août.

MALADIES :**Bactérioses :****- *Xanthomonas campestris* :**

Les premiers symptômes ont été observés courant juin, puis un pic de développement a été observé début septembre puis un second courant novembre.

- *Pseudomonas syringae* :

Aucun signalement dans les parcelles de navet du réseau.

Alternariose :

Les conditions humides ont été favorables à son développement. Les premières taches ont été observées de fin-mai à fin juin puis cette maladie s'est développée d'août à novembre dans les parcelles du réseau.

Fonte des semis :

Il n'a pas été observé de fonte dans les parcelles de navet du réseau.

Mildiou des crucifères :

Dans les parcelles de navet, sa présence a été relevée toute la saison en lien avec les conditions humides. Un pic a été observé mi-septembre.

Rouille blanche :

En 2024, cette maladie a été observée dans trois parcelles du val de Saire au début du mois d'août. Cette maladie est très liée aux variétés.



Rouille blanche (Sileban)

Maladie des taches noires, *Mycosphaerella brassicicola* :

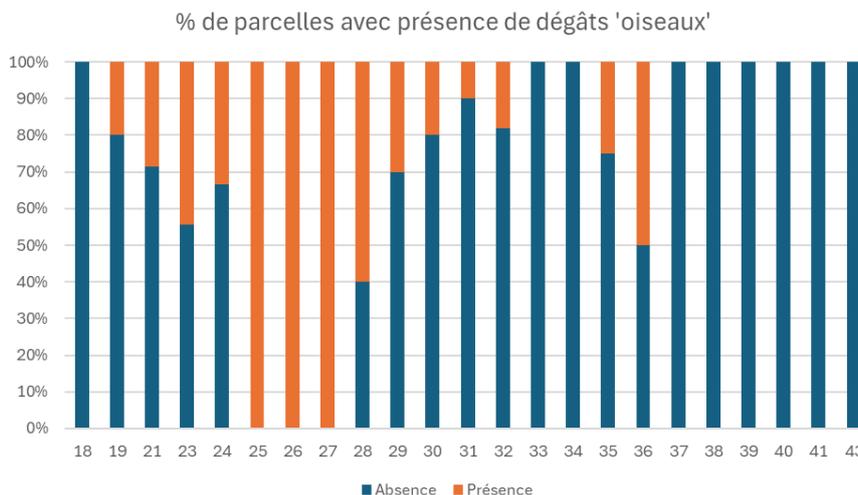
Cette maladie a été constatée dès fin juin dans certaines parcelles. Son développement s'est amplifié sur l'automne dans les parcelles du réseau.

Phytophthora brassicae :

Malgré les précipitations importantes en 2024, cette maladie n'a pas été observée dans les parcelles de choux de milan du réseau en 2024 mais quelques dégâts ponctuels ont été notés début 2025 dans le Calvados.

Pigeon :

Comme depuis plusieurs années, des défoliations parfois importantes ont été observées sur les plantules du réseau jusqu'au début du mois d'août.



AUXILIAIRES : coccinelles, punaise

Evolution de la présence des auxiliaires en fonction des semaines d'observation.

	18	19	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	43	45	46	48	51
Chrysopes - larves																												
Coccinelle - adulte																												
Coccinelle - larves																												
Pucerons parasités																												
Punaises prédatrices																												
Syrphe - larves																												

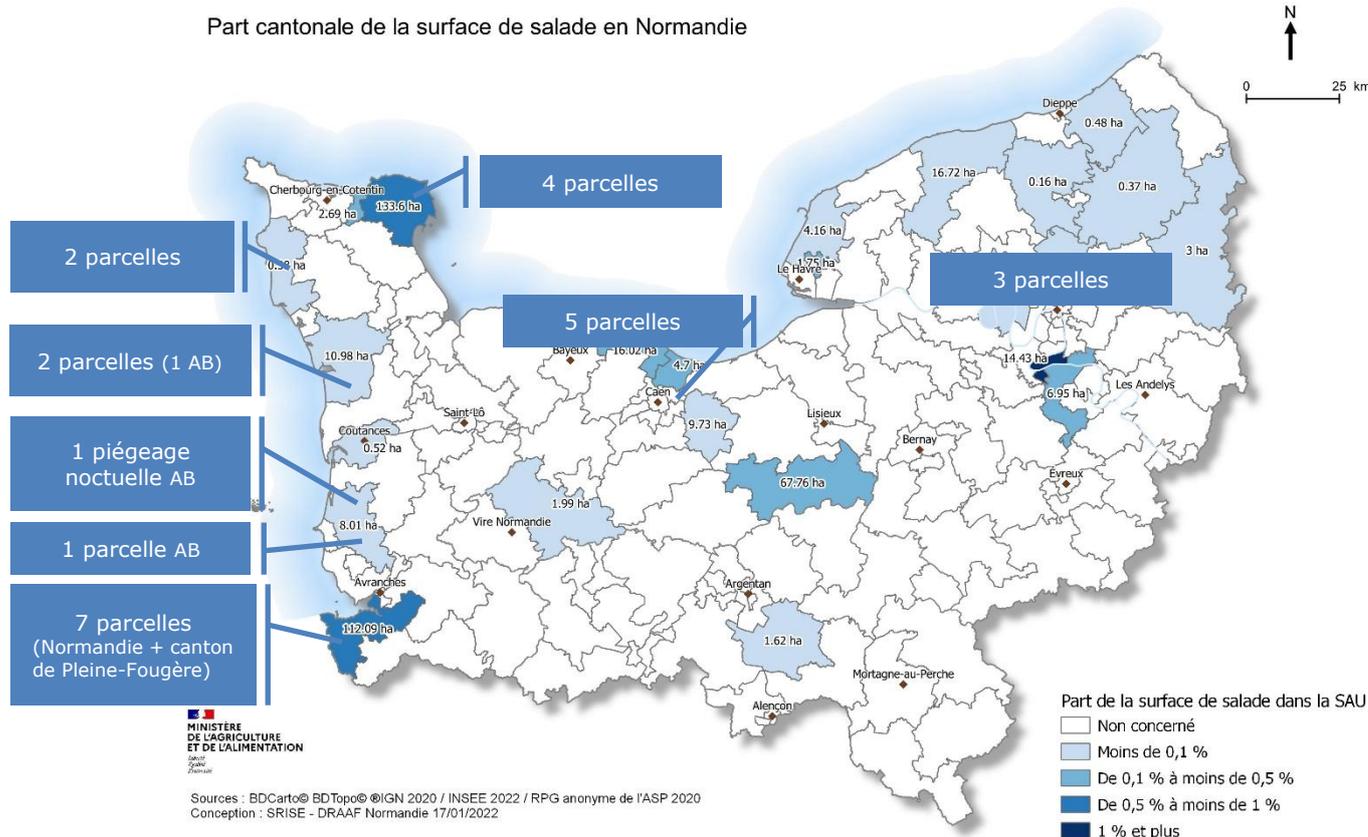


Larve de syrphe au cœur d'un foyer de pucerons cendrés et pucerons parasités (Sileban).

SALADES : laitues diverses et chicorées

RESEAU 2024 : nombre moyen de parcelles observées par BSV

Part cantonale de la surface de salade en Normandie



SYNTHESE :

	Bioagresseur	La fréquence des parcelles touchées	L' intensité de l'attaque sur les parcelles avec présence	Qualification/Gravité de la pression 2024	L'évolution vis-à-vis de 2023
Ravageurs	Aleurode	1	0	Nulle	Nouveau
	Limace	2	1	Nulle à faible	+
	Pucerons	2	1 à 3	Nulle à moyenne	= à + dernières séries
	Noctuelle défoliatrice	2	1 à 3 dernières séries	Faible puis forte sur les dernières séries	= à + dernières séries
	Noctuelle terricole	1	0	Nulle	=
	Thrips	2	1	Faible	=
	Pigeon	3	3	Forte	=
Maladies	Bactériose	2	2	Moyenne à forte	+
	Botrytis	2	2 à 3	Moyenne à forte	+
	Mildiou	3	2 à 3	Moyenne à forte	=
	Oïdium	0	0	Nulle	=
	Maladies du sol	1	1	Faible à moyenne	= pour sclérotinia

La **fréquence** des parcelles touchées : 0 = absent, 1 = rare, 2 = régulier ou 3 = généralisé.

L'**intensité** de l'attaque sur les parcelles avec présence : 0 : insignifiant, 1 : faible de l'ordre du % sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.

La **qualification/gravité** de la pression, tient compte d'une appréciation qualitative de l'incidence finale du bioagresseur sur la culture.

RAVAGEURS :

Aleurode :

En 2024, la présence d'aleurodes a été notée dans une parcelle du Calvados à la fin du mois d'août. Cette présence très ponctuelle et n'a pas causé de dégâts.

Limace :

À la vue des conditions climatiques de l'année, la présence de limace a été constatée tout au long de la période hormis de mi-juin à mi-juillet.

Dans les parcelles avec présence, l'incidence est faible.

Puceron :

Les premiers pucerons ont été observés dans le secteur de Créances. Les pourcentages de présence (moyenne de 10%) dans les salades augmentent dans les semaines 25 et 27 (juin) puis leur présence est en recul de la semaine 28 à la semaine 35 (fin août). La présence de colonies de *Nasonovia ribis-nigri* augmente dans certaines parcelles jusqu'au début du mois d'octobre.

Globalement, cette présence a été faible et peu préjudiciable en 2024. Ponctuellement dans le Calvados, une présence très importante a été observée à l'automne dans une parcelle (photo ci-contre).



Colonie de pucerons au cœur d'une laitue

Mouche mineuse :

Comme en 2023, la présence de mines sur le feuillage a été signalée très ponctuellement dans deux parcelles, une parcelle du secteur de Créances (fin juin et début juillet) et une parcelle du Calvados (fin juillet). Aucune conséquence sur les cultures.

Nématodes :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Pucerons des racines :

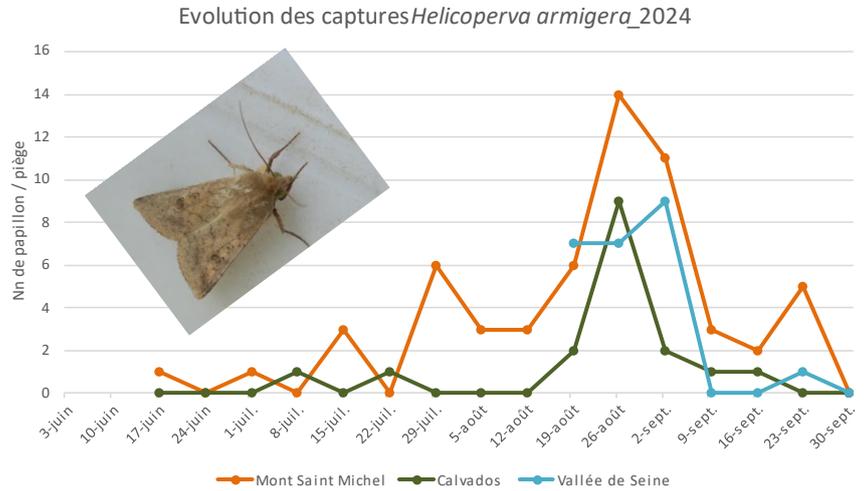
Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Noctuelles défoliatrices :

Les premières chenilles et/ou pontes de noctuelle gamma ont été observées fin mai -début juin dans le Calvados, le secteur de Créances et l'ex-Haute-Normandie.

Sa faible présence en parcelles a été relevée du début de l'été jusqu'à la fin août.

Pour la troisième année consécutive, des chenilles de la noctuelle *Helicoverpa armigera* ont été observées dans les parcelles lors de la deuxième quinzaine de septembre. Ces chenilles correspondraient aux vols de papillons enregistrés tout début septembre.



La présence de ces chenilles qui pénètrent directement au cœur des pommes a des conséquences importantes sur les séries attaquées. Elles ont été constatées dans tous les secteurs hormis le nord Cotentin.

Chenille *Helicoverpa armigera* au cœur d'une laitue

Noctuelle terricole :

La présence de chenilles de noctuelle terricole est infime et a été signalée une seule fois début septembre dans une parcelle du sud Manche en AB. Présence très isolée.

Thrips

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables au vol et au développement des thrips dans les parcelles de salades.

Leur présence a été relevée courant juin dans le Calvados puis de fin juillet à début septembre dans le Calvados et au Mont Saint Michel.

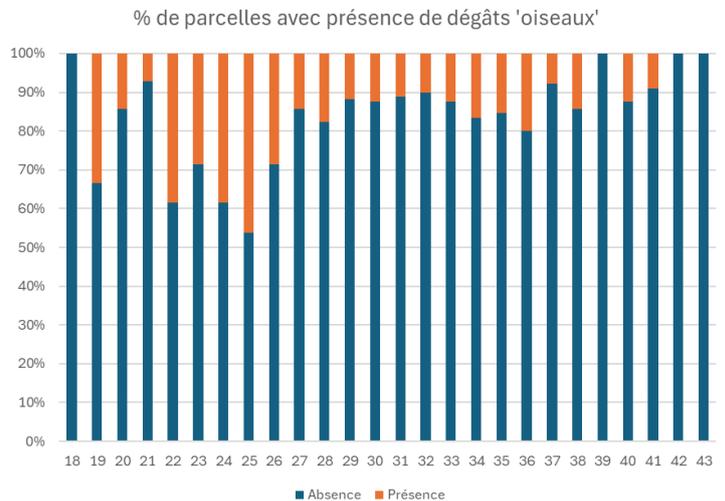
L'incidence est globalement faible et stable vis-à-vis de 2023.

Taupin :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau en 2024.

Oiseau :

Les dégâts constatés sont essentiellement liés à la consommation de feuillage par les pigeons. C'est durant le mois de juin que les dégâts sont le plus régulièrement observés. Cette période correspond à la présence de juvéniles.



MALADIES :

Anthracnose de la laitue :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau en 2024.

Bactériose :

En fonction des sensibilités variétales et des fréquentes averses, les bactérioses ont été observées précocement dans les parcelles. Les premiers symptômes ont été notés courant juillet dans le nord Cotentin. Cette présence est restée latente puis une augmentation du nombre de parcelles touchées est observée courant septembre et concerne au maximum 30% des parcelles du réseau fin septembre.

Cette présence de bactériose s'est maintenue jusqu'à la fin des récoltes.

Botrytis :

Durant la saison 2024, deux périodes particulièrement favorables à cette maladie fortement liée aux conditions d'humidité ont été observées :

- durant le mois de mai
- d'août à la récolte avec un pic début septembre.

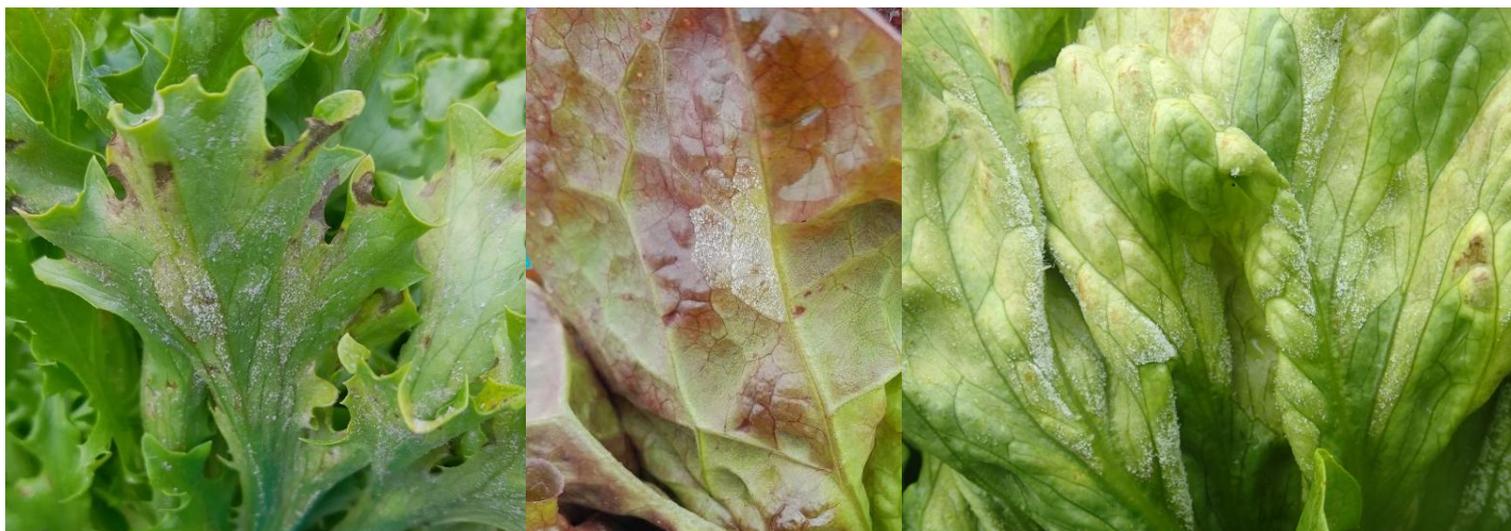
Fusariose de la laitue :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau en 2024.

Mildiou de la laitue :

Le 1er juillet 2024, le comité européen du Bureau International d'Évaluation du Bremia (IBEB-EU) a nommé une nouvelle race du mildiou de la laitue : BI:41EU.

Des taches de cette maladie ont été notées dès le printemps jusqu'à fin juin sur les premières séries. Absence courant juillet puis recrudescence sur l'automne touchant plus de 50% des parcelles du réseau durant 3 semaines en septembre.



Taches de mildiou, *Bremia lactucae*

Maladie des grosses nervures :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau en 2024.

Mosaïque de la laitue :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau en 2024.

Oïdium :

Comme en 2023, aucun signalement dans les parcelles du réseau en 2024.

Rhizoctone brun :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Rouille de la chicorée :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau

Sclérotiniose :

Comme pour le botrytis, deux périodes particulièrement favorables à cette maladie fortement liée aux conditions d’humidité ont été observées :

- durant le mois de mai
- d’août à fin septembre.

AUXILIAIRES :

Evolution de la présence des auxiliaires en fonction des semaines d’observation.

	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
Coccinelle_adulte		■				■				■		■	■			■										
Coccinelle_larve							■				■	■														
Chrysope_larve													■													
Punaise prédatrice												■	■	■	■	■	■	■					■			
Syrphe_larve										■	■		■		■	■										

Leur présence a été observée essentiellement durant le mois de juillet. Ce sont les punaises prédatrices qui ont été observées sur la plus longue période.

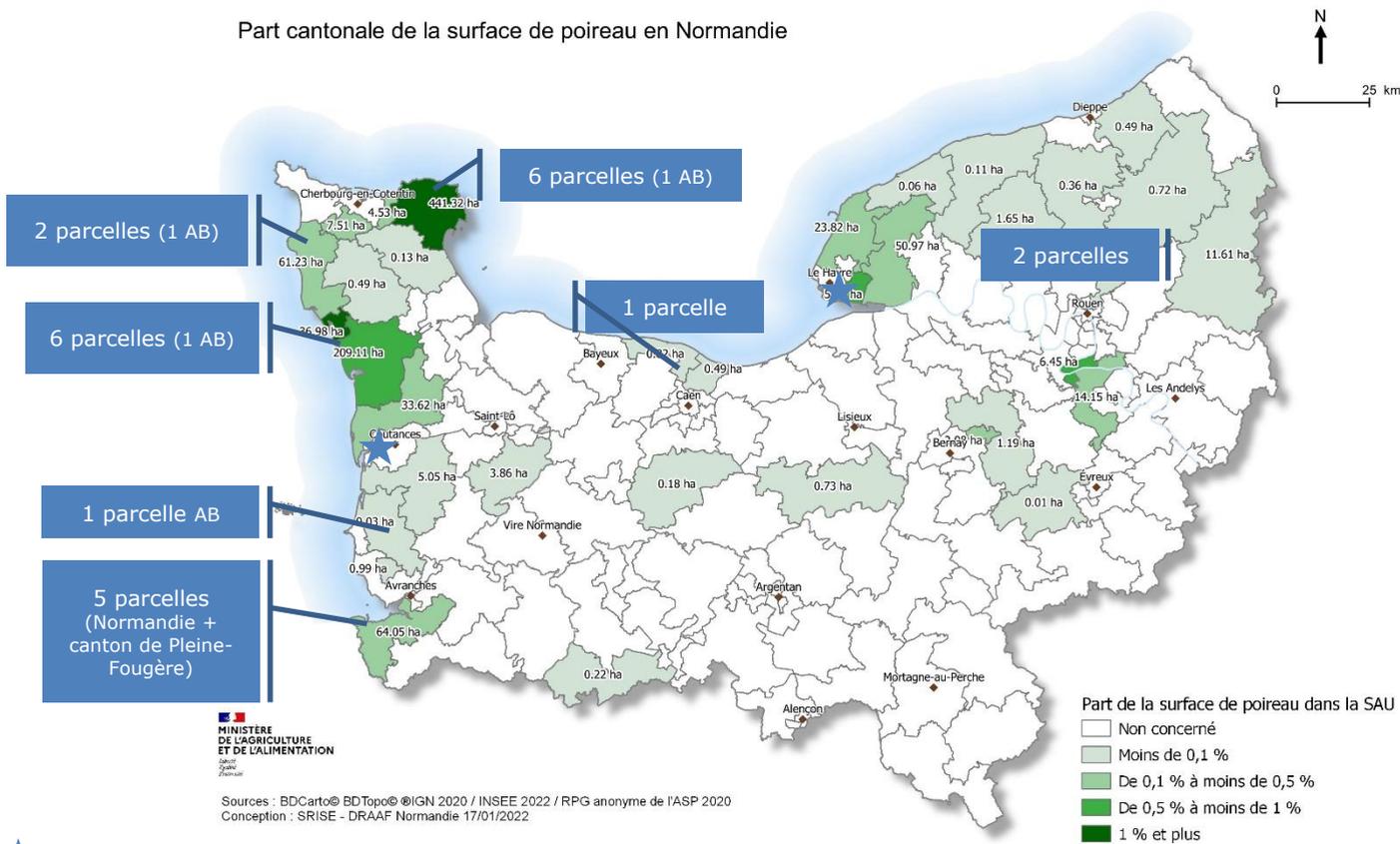


Larve de syrphe et pucerons

POIREAU :

RESEAU 2024 : nombre moyen de parcelles observées par BSV

Part cantonale de la surface de poireau en Normandie



★ : piégeage teigne du poireau uniquement

SYNTHESE :

	Bio-agresseurs	La fréquence des parcelles touchées	L'intensité de l'attaque sur les parcelles avec présence	Qualification/Gravité de la pression 2024	L'évolution vis-à-vis de 2023
Ravageurs	Thrips	2	2	Séries en fin d'été	= à -
	Teigne	0	0	Nulle	-
	Mouches oignon et semis	0	0	Nulle	=
Maladies	Rouille	2	2 à suivre sur fin de l'hiver	moyenne	+
	Mildiou	2	1 à 3 à suivre sur fin de l'hiver	Fin 2024 : faible Début 2025 : Forte	+
	Alternaria/Stemphylium	1	1 à 2	Faible à moyenne	=
	Maladies racinaires	0	0	Nulle	=
	Graisse	0	0	Nulle	=

La **fréquence** des parcelles touchées : 0 = absent, 1 = rare, 2 = régulier ou 3 = généralisé.

L'**intensité** de l'attaque sur les parcelles avec présence : 0 : insignifiant, 1 : faible de l'ordre du % sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.

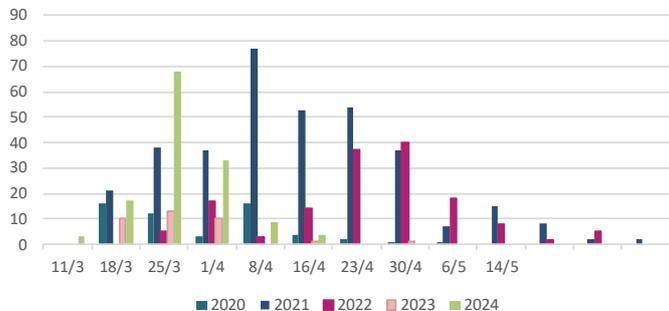
La **qualification/gravité** de la pression, tient compte d'une appréciation qualitative de l'incidence finale du bioagresseur sur la culture.

RAVAGEURS :

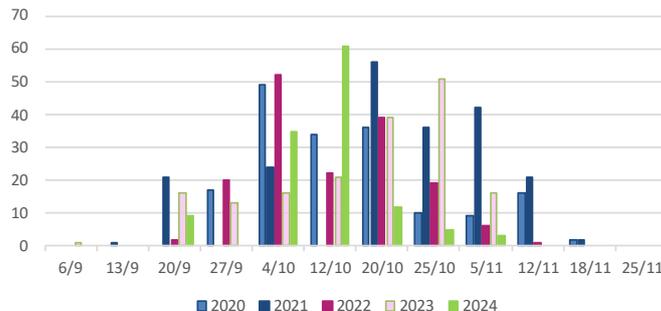
Mineuse du poireau :

Comme en 2023, le vol de printemps a été observé fin mars en vallée de Seine. Le vol d'automne, a été observé essentiellement sur début octobre.

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine- printemps



Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - automne



Mouche de l'oignon :

Des captures de mouches des semis et de l'oignon ont été enregistrées sur les secteurs de la côte ouest et du nord Cotentin mais aucune attaque n'a été observée sur les plants.

Psylle :

Aucun signalement de ponte dans les parcelles du réseau.

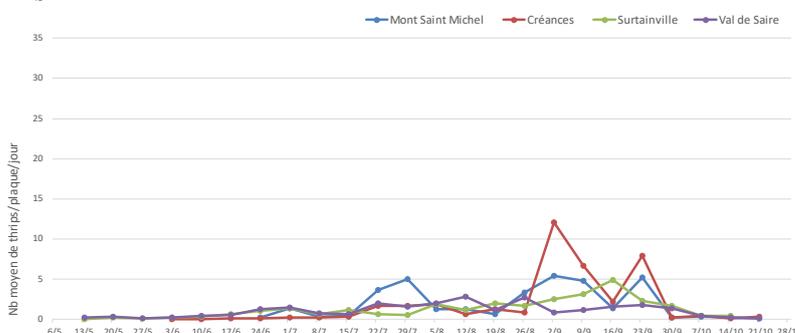
Teigne du poireau :

Des pièges ont été positionnés dans les parcelles AB du réseau. Seulement deux captures ont été enregistrées courant juillet dans une parcelle située en vallée de Seine. Aucune capture dans les autres parcelles du réseau. Les fréquentes averses n'ont pas été favorables à l'activité de ces papillons. La présence de chenilles dans les fûts n'a pas été signalée dans les parcelles du réseau.

Thrips du tabac et de l'oignon :

En 2024, les captures sont restées faibles sur les pièges chromatiques bleus pendant toute la période en raison des fréquentes averses qui ont perturbé leurs déplacements. Cependant, une fois installés dans les fûts, des augmentations de population ont été observées notamment sur la côte Ouest et le nord Cotentin, impactant essentiellement les séries de fin d'été. Cette présence a été notée de début août à mi-octobre.

Moyenne des relevés hebdomadaires thrips 2024
Normandie



Puceron noir :

Cet hiver, la présence de foyers de pucerons noirs de l'oignon est observée dans le Val de Saire. Cette présence est relevée depuis 2021.

MALADIES :

Alternariose du poireau et Stemphyliose :

L'alternariose s'est développée dès la mi-juillet puis les symptômes se sont amplifiés à partir de fin août et sur l'automne.

Graisse du poireau :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Maladies racinaires (*Aphanomyces, Fusarium, Pythium*)

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Mildiou du poireau :

Comme en 2023, les premiers symptômes ont été observés ponctuellement sur le secteur de Créances à partir de fin novembre. Depuis fin décembre, une pression de cette maladie est observée dans les parcelles du réseau. Des taches touchent 100% des plantes dans certaines parcelles notamment la variété Oslo. L'évolution est à surveiller car les conditions climatiques actuelles sont favorables. Cette maladie est plus importante en fréquence et en intensité que durant l'hiver 2023-2024.



Mildiou, janvier 2025

Rouille du poireau :

Les premières taches ont été observées mi-juin sur la côte Ouest du Cotentin. Au vu de la météo, cette maladie est restée présente et a évolué dans les parcelles du réseau. Il existe des différences variétales.

Viroses diverses :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

ADVENTICE :

Souchet comestible :

Cette adventice est présente dans les parcelles de poireaux du secteur de Créances du mois de mai au mois d'octobre. Cette adventice est également présente sur cette zone dans les parcelles de carotte et pénalise fortement sa production.

AUXILIAIRES :

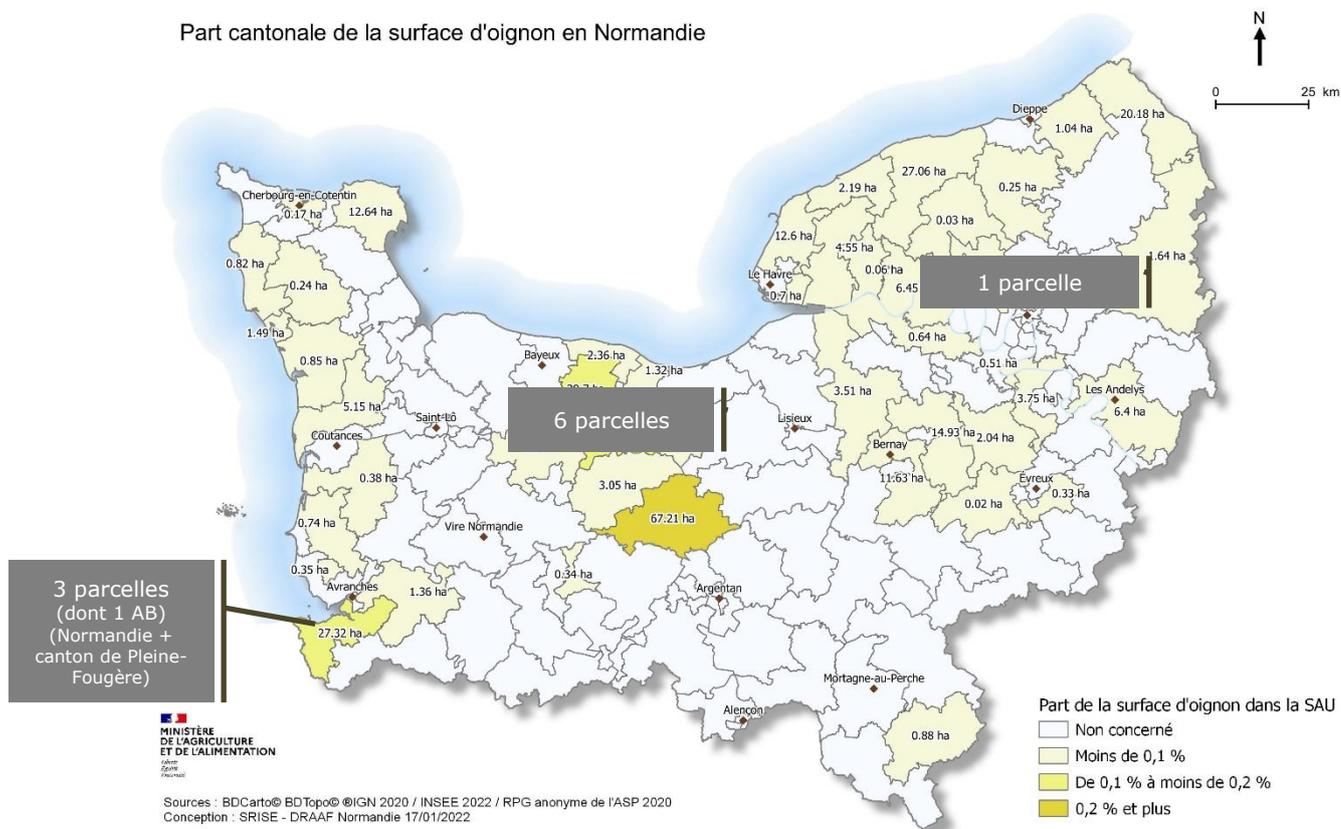
Evolution de la présence des auxiliaires en fonction des semaines d'observation.

	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	
<i>Aeolothrips sp.</i>																											
Coccinelle																											
Chrysope																											
Punaise prédatrice																											

OIGNON :

RESEAU Normandie 2024 :

Part cantonale de la surface d'oignon en Normandie



SYNTHESE :

	Bio-agresseurs	La fréquence des parcelles touchées	L'intensité de l'attaque sur les parcelles avec présence	Qualification/Gravité de la pression 2024	L'évolution vis-à-vis de 2023
Ravageurs	Mouches mineuses	0	0	Nulle	=
	Mouches oignon et semis	1	2	Localement forte	+
	Taupin	0	0	Nulle	-
	Teigne	1	0	Nulle	=
	Thrips	1	1	Faible	=
Maladies	Mildiou	1	2	Moyenne	=
	Alternaria/Stemphylium	2	2	Moyenne	= mais en progression depuis +sieurs années
	Pourriture blanche	2	2	Moyenne	+
	Bactériose	1	1	Faible	=

La **fréquence** des parcelles touchées : 0 = absent, 1 = rare, 2 = régulier ou 3 = généralisé.

L'**intensité** de l'attaque sur les parcelles avec présence : 0 : insignifiant, 1 : faible de l'ordre du % sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.

La **qualification/gravité** de la pression, tient compte d'une appréciation qualitative de l'incidence finale du bioagresseur sur la culture.

RAVAGEURS :

Mineuse du poireau :

Aucune piqûre, larve ou pupa n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Mouche de l'oignon :

Des dégâts ont été observés fin avril dans une parcelle AB sur 50% des plants dans le Calvados et fin juin en Seine-Maritime sur 5% des plantes.

Noctuelles terricoles :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Psylle :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Taupin :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Teigne du poireau :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Thrips du tabac et de l'oignon :

En 2024, les populations sont restées faibles dans les parcelles d'oignon en raison des fréquentes averses qui ont perturbé leurs déplacements. Une augmentation des populations a été observée fin août mais sans impact sur la bulbaison.

MALADIES :

Alternariose et Stemphyliose :

Comme en 2023, des taches de ces maladies ont été notées essentiellement dans les parcelles du Calvados. Elles sont apparues à partir de fin juillet et se sont amplifiées dans ces mêmes parcelles durant le mois d'août.



Tache d'alternaria sur feuille d'oignon

Bactériose :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Botrytis allii et Botrytis squamosa :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Fusariose :

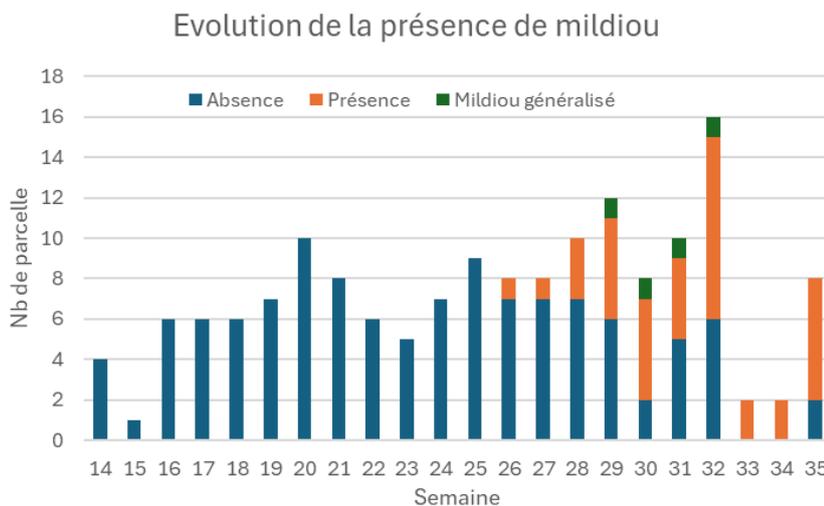
Pas de symptômes signalés.

Mildiou :

Les premiers symptômes de mildiou ont été observés dès la fin du mois de juin. Cette présence s’est amplifiée sur le mois de juillet. La propagation de cette maladie à toute une parcelle a été constatée dans le Calvados.



Tache de mildiou



Pourriture blanche :

Des foyers de pourriture blanche ont été observés dans la majorité des parcelles du Calvados dès le mois de juillet pour s’amplifier jusqu’à fin août touchant 2 à 3% des plantes.

Rouille de l’ail :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Viroses diverses :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

AUXILIAIRES : coccinelle, punaise prédatrice et syrphé

Evolution de la présence des auxiliaires en fonction des semaines d’observation.

	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
<i>Aeolothrips sp.</i>																										
Coccinelle																										
Larve syrphé																										
Punaise prédatrice																										

Des coccinelles, prédateurs généralistes, ainsi que des *Aeolothrips sp.*, prédateurs de thrips ont été observés dans les parcelles d’oignons.

B

METHODES ALTERNATIVES : DES PRODUITS DE BIOCONTROLE EXISTENT

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

Note biodiversité N°6



Papillons et santé des agro-écosystèmes

- Septembre 2024

Note biodiversité N°5



Coléoptères et santé des agro-écosystèmes

- Septembre 2024

Note biodiversité N°4



Oiseaux et santé des agro-écosystèmes

- Avril 2024

Note biodiversité N°3



Flore des bords de champs et santé des agro-écosystèmes

- Avril 2023

Note biodiversité n°2



Abeilles sauvages et santé des agro-écosystèmes

- Mars 2023

Note biodiversité n°1



Vers de terre et santé des agro-écosystèmes

- Août 2022

A retrouver sur <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs